



---

# Rapport

du

Conseil d'État au Grand Conseil

sur sa gestion pendant l'exercice 2016

Conseil d'État

Chancellerie d'État

# CONSEIL D'ÉTAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

## 1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai : Mme Monika Maire-Hefti (présidente), MM. Jean-Nathanaël Karakash (vice-président), Laurent Kurth, Alain Ribaux, Laurent Favre.

Dès le 1<sup>er</sup> juin : MM. Jean-Nathanaël Karakash (président), Laurent Favre (vice-président), Laurent Kurth, Alain Ribaux, Mme Monika Maire-Hefti.

## 2. AFFAIRES TRAITÉES

Durant l'année, le Conseil d'État a tenu 43 séances au cours desquelles il a pris 1'561 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'État a enregistré 941 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 48 rapports à l'intention du Grand Conseil. Pour le détail, se référer au rapport d'activité du Grand Conseil.

## 3. RÉCEPTIONS ET INVITATIONS

Le Conseil d'État a rencontré, in corpore :

- La députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, les 17 février, 8 mars, 18 mai, 13 septembre et 16 novembre ;
- Les cadres de l'administration cantonale, les 16 mars et 19 octobre ;
- Le Groupe Richemont, le 11 avril ;
- La direction de la Radio Télévision Suisse Romande, le 4 mai ;
- L'Association des communes neuchâteloises, le 2 mai ;
- L'Union syndicale cantonale neuchâteloise, le 23 mai ;
- Le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise, le 26 mai ;
- Les représentant-e-s des médias dans le canton, le 15 juin ;
- Le Conseil d'État du Canton de Fribourg, le 17 août ;
- Les instances dirigeantes des partis politiques représentés au Grand Conseil, les 22 août, 4 octobre, 2 novembre et 1<sup>er</sup> décembre ;
- Le Conseil communal de Milvignes, le 31 août ;
- Le Conseil communal de Val-de-Travers, le 1<sup>er</sup> septembre ;
- La direction de Philip Morris International, le 8 septembre ;
- Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, le 12 septembre ;
- Le président du Conseil des États, M. Raphaël Comte, le 23 septembre ;
- La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, le 18 octobre ;
- Le Conseil d'État de la République et Canton du Jura, le 24 octobre ;
- Le Conseil communal de Val-de-Ruz, le 26 octobre ;
- Le Conseil d'État du Canton de Lucerne à l'occasion d'une visite confédérale, les 10 et 11 novembre ;
- Le Conseil communal du Locle, le 16 novembre.

## **4. INFORMATION ET COMMUNICATION**

### **4.1 Conférences de presse**

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'État a tenu 38 conférences de presse. Parmi elles, quatre ont réuni le Conseil d'État in corpore : le 28 février à l'occasion du résultat de la votation cantonale sur Neuchâtel Mobilité 2030, le 25 avril pour la présentation des comptes 2015, le 29 septembre pour dévoiler le projet de budget 2017, et le 19 décembre à l'occasion de la présentation des enjeux de la fin de législature et des votations du 12 février 2017 sur l'avenir hospitalier et FORTA.

### **4.2 Communiqués de presse**

Au total, ce sont 224 communiqués de presse du Conseil d'État et des départements qui ont été diffusés aux médias. Parmi ces 224 communiqués de presse, 38 ont fait suite à une conférence de presse des membres du Conseil d'État et 32 concernaient les séances du gouvernement. Les 154 autres émanaient notamment des différents départements - comprenant entre autres les informations mensuelles du service de l'emploi concernant l'évolution du chômage et les mesures administratives prises et publiées chaque mois par le service cantonal des automobiles et de la navigation.

### **4.3 Rencontres avec les cadres de l'administration cantonale**

Le 16 mars, le Conseil d'État a rencontré les cadres de l'administration cantonale au Mycorama, à Cernier. À cette occasion, les cadres ont pris part à des ateliers de réflexion en lien avec des thématiques générales sur les activités de l'État.

Le 19 octobre, une deuxième rencontre, tenue au Château de Neuchâtel également sous la forme d'ateliers, a permis d'approfondir l'une des thématiques du 16 mars consacrée aux relations extérieures et à la communication.

### **4.4 Événements**

#### **Lancement du concours CinéCivic 2016**

Le lancement du concours CinéCivic 2016 s'est tenu à Genève le 5 février en présence des chancelières et chanceliers des cantons partenaires, soit Neuchâtel, Genève, Vaud, Fribourg et Berne. Ce concours a pour but d'inciter les jeunes à voter via des affiches et des films réalisés par leurs pairs.

#### **Baselworld 2016**

En date du 22 mars, le Conseil d'État in corpore s'est rendu à Baselworld pour une visite aux exposants neuchâtelois, qu'il a ensuite accueillis lors de la traditionnelle réception officielle offerte par le Canton.

#### **Vernissage de l'exposition « Fille ou Garçon, ça change quoi ? »**

Après Vaud, Genève et Fribourg, l'office de la politique familiale et de l'égalité a accueilli l'exposition « Fille ou Garçon, ça change quoi ? » dans le Canton de Neuchâtel. Le vernissage s'est tenu le 12 avril à La Chaux-de-Fonds, en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF. Objectif de cette exposition qui s'est ensuite déplacée à Neuchâtel : réfléchir de manière ludique à la question de l'égalité des sexes.

#### **Rencontre avec des élèves autour de la santé**

Le conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS, a rencontré des élèves d'écoles professionnelles autour de l'évolution du système de santé neuchâtelois. Deux rencontres se sont tenues, respectivement le 22 avril au CPLN à Neuchâtel, et le 28 avril au CIFOM à La Chaux-de-Fonds.

### **Expo SBAT**

Le patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel s'est dévoilé lors d'une exposition organisée à la Cité des étudiants à Neuchâtel. Son vernissage s'est tenu le 29 avril en présence du conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS. L'occasion d'y découvrir notamment les principaux projets actuels de l'État de Neuchâtel.

### **Inauguration des nouveaux locaux du SIEN**

Le 10 mai s'est tenue l'inauguration des nouveaux locaux du service informatique de l'Entité neuchâteloise aux Cadolles, en présence du conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS.

### **Journée cantonale contre la violence conjugale**

Le 2 juin a eu lieu, en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF, la journée cantonale contre la violence conjugale organisée à l'Hôpital neuchâtelois, site de Neuchâtel, par l'office de la politique familiale et de l'égalité, et consacrée au thème de la violence dans les jeunes couples. Organisée conjointement avec le service de la protection de l'adulte et de la jeunesse, elle a réuni différents spécialistes de ces problématiques. Elle est destinée aux professionnel-le-s de la santé, du social et de la sécurité.

### **Inauguration de l'EDPR à La Chaux-de-Fonds**

Le 27 juin s'est tenue l'inauguration de l'EDPR à La Chaux-de-Fonds à la suite d'importants travaux de rénovation et de transformation, en présence du conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC.

### **Inauguration de la nouvelle exposition du Laténium**

Le 24 août a eu lieu, en présence du conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC, le vernissage de la nouvelle exposition du Laténium, intitulée « Archives des sables, de Palmyre à Carthage ».

### **Portes ouvertes du quartier Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds**

Une journée portes ouvertes du quartier Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds s'est déroulée le 15 septembre, suivie d'une partie officielle en présence du conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS. Il s'agit du premier quartier durable du canton ; il offre une triple mixité à savoir sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle.

### **Petit déjeuner avec les partenaires du service de l'économie**

Le 19 septembre, les partenaires du service de l'économie ont été reçus au Château de Neuchâtel par le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du DEAS, à l'occasion d'un petit déjeuner d'échanges et de réseautage.

### **Remise du Prix du fédéralisme 2016 au Canton de Neuchâtel**

Le Prix du fédéralisme 2016 a été décerné le 10 novembre au projet PRIMA du Canton de Neuchâtel et remis à la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF, au Laténium à Hauterive. Cette distinction honore une institution ou une personne qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel en faveur du fédéralisme en Suisse.

### **Journée intercantonale des proches aidant-e-s**

Du 27 au 30 octobre, le Canton de Neuchâtel s'est associé pour la deuxième année consécutive à la Journée intercantonale des proches aidant-e-s, placée sous le thème « Pouvoir s'accorder du temps ». Dans ce cadre, le conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS, a notamment participé le 28 octobre à une table ronde au Théâtre de l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

### **Cérémonie de remise des prix CinéCivic 2016**

La cérémonie de remise des prix CinéCivic 2016 s'est tenue le 31 octobre à la salle de l'Alhambra à Genève, en présence du conseiller fédéral Alain Berset, ainsi que de conseiller-ère-s d'État de chaque canton partenaire, dont, pour notre canton, la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF.

### **Clôture de la quatrième édition de NeuchàToi**

Après trois mois de discussions avec la population autour de la diversité religieuse et de laïcité à la neuchâteloise, l'association NeuchàToi a clôturé sa quatrième édition lors d'une manifestation qui a eu lieu au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds le 2 décembre, en présence du président du Conseil d'État Jean-Nathanaël Karakash et du président de NeuchàToi Roland Debély.

**Remise du prix 2016 « Salut l'étranger ! »**

La remise du prix 2016 « Salut l'étranger ! » s'est déroulée le 9 décembre à La Chaux-de-Fonds, en présence notamment du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du DEAS.

**Remise du prix du Mérite sportif 2016 de l'État de Neuchâtel**

Le 14 décembre, le conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC et président du jury, a remis le prix du Mérite sportif 2016 de l'État de Neuchâtel aux lauréat-e-s lors d'une soirée organisée au Château de Neuchâtel en présence des nominé-e-s et de nombreux invité-e-s.

**Assermentation des polices neuchâteloise et jurassienne**

Le 15 décembre s'est déroulée à la Collégiale de Neuchâtel la cérémonie de promotions et prestation de serment conjointe de la police cantonale neuchâteloise et de la police cantonale jurassienne.

## 5. COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

### 5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

La CdC a pour objectif de favoriser la collaboration entre les cantons dans leurs domaines de compétences propres et d'assurer, dans les affaires fédérales touchant les cantons, la coordination et l'information. Le canton est représenté par le conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC.

En 2016, la CdC a examiné et pris position notamment dans les dossiers suivants :

- Mise en œuvre de l'article 121a Cst ;
- Exploitation du potentiel de main-d'œuvre nationale : convention FKI+ ;
- Programme de stabilisation 2017-2019 ;
- Réexamen de la répartition des tâches Confédération - cantons ;
- Péréquation financière entre la Confédération et les cantons ;
- Loi fédérale sur les étrangers ;
- Conférence tripartite, dont la présidence a été reprise depuis fin 2016 par le conseiller d'État Laurent Favre, chef du DDTE.

### 5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Instituée en 1993, soit la même année que la CdC, la CGSO regroupe les Cantons de Berne, Fribourg, Valais, Genève, Vaud, Jura et Neuchâtel. Son objectif est de positionner la Suisse occidentale comme une région solidaire et dynamique. Le chef du DJSC a présidé la CGSO jusqu'en mars 2016. Depuis cette date, c'est le Canton de Genève qui a repris le flambeau pour deux ans.

En 2016, la CGSO a examiné et pris position notamment dans les dossiers suivants :

- Mise en œuvre de l'article 121a Cst ;
- Loi sur les heures d'ouverture des magasins ;
- Franc fort ;
- Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017-2020 ;
- Programme de stabilisation 2017-2019 ;
- Loi sur les jeux d'argent.

En janvier, la CGSO a effectué un voyage à Bruxelles en collaboration avec les milieux de l'économie (Chambre du commerce et de l'industrie). Ce voyage a été l'occasion de s'informer sur les enjeux de la politique européenne et de discuter avec de nombreux interlocuteurs européens de haut niveau.

Le 7 mars, le comité de la CGSO a invité l'ensemble des parlementaires des cantons de Suisse occidentale afin de leur présenter, en début de législature fédérale, les activités de la CGSO.

## 6. COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES

### 6.1. Région capitale suisse (RCS)

Fondée en décembre 2010, l'association Région capitale suisse a pour but de renforcer l'importance des régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur tant sur le plan national qu'international. Elle regroupe les Cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Valais et Neuchâtel, ainsi que plusieurs villes, dont La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et des organisations régionales.

Comme chaque année, dans le but de promouvoir les échanges entre les représentant-e-s des milieux économiques et politiques de la région, la RCS a organisé un Forum. Ce dernier s'est tenu le 27 novembre à Soleure sur le thème « Région de santé en mouvement » afin de mieux promouvoir les atouts de la Région dans le domaine de la science de la vie.

En 2016, les thèmes prioritaires de la RCS étaient les suivants :

- Smart Capital Région - Réseaux d'infrastructures ;
- Industrie de la santé ;
- Sites prioritaires de développement économique de la RCS ;
- Échanges linguistiques.

### 6.2. Association arcjurassien.ch (AJ.ch)

Instituée le 27 octobre 2008, l'association arcjurassien.ch est un pôle de compétence en développement régional qui regroupe les Cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Elle a pour mission de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. Elle est active dans la concertation politique et le management régional aux niveaux transfrontalier, intercantonal et intercommunal. Dans ce cadre, elle élabore, pilote et met en œuvre des stratégies territoriales, des programmes de financement et des projets structurants.

Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du DEAS, assume depuis juillet 2013 la présidence d'AJ.ch.

Dans la mission liée à la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien suisse, l'année 2016 a été marquée par la négociation du programme de politique régionale 2016-2019 avec la Confédération. La définition des objectifs stratégiques, en lien avec les partenaires et au regard des besoins du territoire, a permis d'aboutir à la signature de la convention-programme pour une enveloppe de 3,2 millions de francs (parts fédérale et cantonale).

Les activités liées à la mission de coopération transfrontalière sont décrites dans le chapitre Conférence TransJurassienne. Quant à la mise en œuvre des programmes européens transfrontaliers (Interreg) et la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien suisse, des informations complémentaires sont à rechercher dans le rapport du service de l'économie (DEAS).

### 6.3. Conférence TransJurassienne (CTJ)

La CTJ est un organisme politique de concertation qui réunit la Région, la Préfecture et les Départements de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les Cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

En avril, la CTJ a présenté sa nouvelle stratégie de coopération transfrontalière pour l'Arc jurassien, issue d'un travail de concertation mené en collaboration avec les quatre aires de proximité. Cette stratégie entend soutenir l'émergence de nouveaux projets autour de quatre thématiques centrales : le développement économique, les mobilités, la gestion de l'espace et enfin, le vivre-ensemble.

Le 4 novembre, un colloque "La frontière, un moteur pour l'Arc jurassien" a réuni à La Chaux-de-Fonds plus de 150 acteurs du territoire, représentant-e-s des institutions et de la société civile. Cette journée a permis de présenter la frontière comme un portefeuille de ressources mais aussi de mener une réflexion sur le vivre-ensemble transfrontalier.

#### 6.4. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe (CPLRE)

Le CPLRE est composé des représentant-e-s locaux et régionaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe. C'est un organe consultatif qui a pour objectif de promouvoir la démocratie locale et régionale, ainsi que la coopération entre les collectivités locales et régionales.

Le représentant de la Suisse occidentale, désigné par le comité de la CGSO, est le conseiller d'État vaudois Philippe Leuba.

### 7. RÉPONSES AUX CONSULTATIONS FÉDÉRALES

Le Conseil d'État a répondu aux consultations suivantes :

1. Modification de l'ordonnance sur la protection contre les rayonnements non ionisants.
2. Ordonnance sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.
3. Révision de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux.
4. Loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse.
5. Deuxième étape de l'ouverture du marché de l'électricité.
6. Modification de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement.
7. Loi fédérale sur l'application unilatérale de l'échange de renseignements selon la norme de l'OCDE.
8. Modification de l'ordonnance sur l'énergie et de l'ordonnance sur les émoluments et les taxes de surveillance dans le domaine de l'énergie.
9. Introduction du principe de la force probante du contrôle au moyen de l'éthylomètre.
10. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie.
11. Initiative parlementaire 13.479 « Impôt anticipé, clarification de la procédure de déclaration ».
12. Modification de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail.
13. Mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et les Philippines.
14. Révision de l'ordonnance sur les demandes en remise de l'impôt fédéral direct.
15. Modification du droit régissant les entreprises de transport par route et du droit pénal des transports.
16. Importations de viande assaisonnée. Abolition du traitement préférentiel prévu dans le tarif douanier.
17. Stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques.
18. Stratégie réseaux électriques.
19. Modification de l'ordonnance sur la chasse.
20. Révision du code des obligations (droit de la société anonyme).
21. Initiative parlementaire 11.489 – Abrogation de l'article 293 CP.
22. Révisions partielles de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires et de l'ordonnance sur la publicité pour les médicaments.
23. Loi fédérale relative à l'application des principes du débiteur et de l'agent payeur à l'impôt anticipé.
24. Adaptations d'ordonnances dans le cadre de la réforme du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire.
25. Modification de l'ordonnance sur la protection des eaux.
26. Modification de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur le crédit à la consommation.
27. Prolongation de la validité de la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est.
28. Révision du prix du sillon 2017 – modification de l'ordonnance sur l'accès au réseau.
29. Modification de l'ordonnance sur les épizooties, de l'ordonnance concernant l'élimination des sous-produits animaux et de l'ordonnance sur la protection des animaux.

30. Approbation, d'une part, de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers et, d'autre part, d'une loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale.
31. Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe et de l'OCDE concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.
32. Modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle : renforcement de la formation professionnelle supérieure.
33. Contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire".
34. Ordonnance sur le contrôle de l'origine licite des produits de la pêche importés.
35. Révision partielle de la loi sur la navigation intérieure.
36. Révision de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires.
37. Révision de l'ordonnance sur l'énergie.
38. Deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.
39. Mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et la Géorgie.
40. Modification de l'ordonnance sur les ascenseurs.
41. Modification de l'ordonnance sur les récipients à pression simples.
42. Modification de l'ordonnance relative aux équipements sous pression.
43. Modification de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges.
44. Révision totale de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine.
45. Révision partielle de l'ordonnance sur la formation professionnelle portant sur la coopération internationale en matière de formation professionnelle.
46. Modification de l'ordonnance sur la navigation intérieure et refonte des prescriptions sur les gaz d'échappement des moteurs de bateaux dans les eaux suisses.
47. Ordonnance sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
48. Projet de modification de la loi fédérale sur les étrangers relative à la mise en œuvre de l'art. 121a Cst.
49. Projet de modification de la loi fédérale sur les étrangers relative à la mise en œuvre de l'art. 121a Cst et à la révision partielle de la loi fédérale sur les étrangers – Adaptation du projet de modification de la LEtr (Intégration) à l'art. 121a Cst et à cinq initiatives parlementaires.
50. Révision totale de l'ordonnance relative aux subsides pour les participations suisses aux programmes d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse de l'UE et pour la Maison suisse à Paris.
51. Initiative parlementaire 13.413 « Mesures à renforcer contre l'abandon des déchets ».
52. Modification de l'ordonnance 1 de la loi sur le travail – Enregistrement du temps de travail.
53. Projet de disposition constitutionnelle pour un système incitatif en matière climatique et énergétique.
54. Révision de la loi fédérale et de l'ordonnance sur les marchés publics, ordonnance sur les valeurs seuils applicables aux marchés publics.
55. Refonte de l'ordonnance sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer.
56. Révision de l'ordonnance sur les mouvements de déchets OMoD.
57. Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (prévenir l'usage abusif de la procédure de faillite).
58. Adhésion au Protocole facultatif, du 19 décembre 2011, à la Convention relative aux droits de l'enfant, du 20 novembre 1989, établissant une procédure de présentation de communication.
59. Modification de l'ordonnance sur l'énergie et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité.
60. Mesures du plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse.
61. Révision partielle de l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires.
62. Ordonnance sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale.

63. Représentation équitable des communautés linguistiques au Conseil fédéral avec neuf membres.
64. Modification de l'ordonnance concernant l'octroi d'allègements fiscaux en application de la politique régionale et de l'ordonnance concernant la détermination des zones d'application en matière d'allègements fiscaux.
65. Stratégie nationale des addictions 2017-2024.
66. Programme de législature 2016-2019 de la Confédération - Orientations et mesures prioritaires.
67. Modification du Code pénal et du Code pénal militaire.
68. Mesures en matière de lutte contre le travail au noir.
69. Calcul des coûts imputables des mesures visant à assainir des centrales hydroélectriques et l'aide à l'exécution « Assainissement écologique des centrales hydrauliques existantes – Financement des mesures requises ».
70. Révision partielle de l'ordonnance sur les chemins de fer.
71. Péréquation financière 2016 entre la Confédération et les cantons.
72. Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) – Mise à jour de la fiche par installation du champ d'aviation de Môtiers.
73. Loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (loi relative à Innosuisse, LASEI).
74. Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents.
75. Ordonnance du Conseil fédéral sur les mesures de prévention des infractions liées à la prostitution.
76. Projet de modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie.
77. Mise en œuvre de l'art. 123c Cst – Interdiction d'exercer une activité.
78. Projet stratégique sur la tarification de la mobilité – Stratégie de résolution des problèmes de trafic routier et ferroviaire en suisse.
79. Révision du Plan Castor.
80. Adhésion de la Suisse à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.
81. Avant-projet de la loi fédérale sur l'établissement chargé de l'administration des fonds de compensation de l'AVS, de l'AI et du régime des APG.
82. Approbation d'un protocole de modification de l'accord sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'UE.
83. Vue d'ensemble sur la promotion du sport de la Confédération.
84. Plan sectoriel des transports, partie Infrastructure Navigation.
85. Adaptations et compléments 2015 du plan sectoriel des transports, partie Infrastructure Rail.
86. Mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur.
87. Projet d'ordonnance concernant le registre des professions de la psychologie (ordonnance concernant le registre LPsy).
88. Programme de législature 2015-2019 de la Confédération.
89. Modification de l'ordonnance sur la consultation.
90. Avant-projet de la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981.
91. Révision partielle 1+ de la loi sur l'aviation.
92. Projet d'ordonnance sur la formation continue.
93. Projet de rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique.
94. Arrêté fédéral concernant le nouveau régime financier 2021.
95. Modification du droit des sanctions – Entrée en vigueur.
96. Projet de loi fédérale sur la coopération entre la Confédération et les cantons dans l'espace suisse de formation.
97. Modification de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité.
98. Projet organisation de l'infrastructure ferroviaire (OBI).
99. 10<sup>e</sup> Conférence ministérielle ordinaire de l'OMC à Nairobi, du 15 au 18 décembre 2015 : mandat de négociation pour la délégation suisse.

100. Ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales.
101. Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes.
102. Dérogations à l'interdiction de conduire sous l'influence de l'alcool – Autorisation des courses de vitesse en circuit effectuées avec des voitures électriques – Relèvement de la limitation de puissance pour les permis de catégorie « A limitée ».
103. Révision des ordonnances relatives à la nouvelle loi sur les denrées alimentaires.
104. Modification de la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes.
105. Révision partielle de l'ORTV.
106. Projet d'ordonnance d'exécution relative à la loi sur la nationalité révisée.
107. Modification de la loi sur les EPF.
108. Modification de l'ordonnance fédérale sur l'assurance-maladie portant adaptation de dispositions sur les franchises à option.
109. Adaptation aux changements climatiques.
110. Révision des ordonnances sur l'état civil et sur les émoluments en matière d'état civil.
111. Modification d'ordonnances en vue des instruments « Stratégie d'utilisation du réseau (STUR) » et « Plans d'utilisation du réseau (PLUR) ».
112. Révision de l'ordonnance réglant l'utilisation du nom « Suisse » pour les montres.
113. Modification de l'ordonnance sur la prévention des accidents.
114. Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication concernant le service universel 2018.
115. Modification de la loi sur l'assistance administrative fiscale (données volées).
116. 9<sup>e</sup> programme de construction à long terme pour l'achèvement des routes nationales.
117. Amender le régime de financement des soins.
118. Intégration de l'arrêté sur le réseau (NAR) dans FORTA.
119. Ordonnances relatives à la stratégie globale « Fret ferroviaire sur tout le territoire ».
120. Message relatif au financement de l'exploitation et du maintien de la qualité de l'infrastructure ferroviaire pour les années 2017 à 2020.

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'État, ainsi que sur le site Internet.

Neuchâtel, le 15 mars 2017

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*                      *La chancelière,*

J.-N. Karakash                  S. Despland

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>COMPOSITION DU GOUVERNEMENT</b> .....	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>AFFAIRES TRAITÉES</b> .....	<b>1</b>
<b>3.</b>	<b>RÉCEPTIONS ET INVITATIONS</b> .....	<b>1</b>
<b>4.</b>	<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b> .....	<b>2</b>
4.1.	Conférences de presse .....	2
4.2.	Communiqués de presse.....	2
4.3.	Rencontres avec les cadres de l'administration cantonale .....	2
4.4.	Événements .....	2
<b>5.</b>	<b>COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE</b> .....	<b>4</b>
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) .....	4
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO).....	4
<b>6.</b>	<b>COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES</b> .....	<b>5</b>
6.1.	Région capitale suisse (RCS).....	5
6.2.	Association arcjurassien.ch (AJ.ch).....	5
6.3.	Conférence TransJurassienne (CTJ) .....	5
6.4.	Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe (CPLRE) .....	6
<b>7.</b>	<b>RÉPONSES AUX CONSULTATIONS FÉDÉRALES</b> .....	<b>6</b>

# CHANCELLERIE D'ÉTAT

## 1. CHANCELLERIE

### 1.1. Personnel

M. Cédric Masset a terminé son stage d'une année de médiamaticien le 31 juillet. Quant à M. Stanislas Challandes, il a obtenu la maturité professionnelle commerciale et, par conséquent, a terminé son stage le 31 août.

Mme Marie Bonnet a intégré la chancellerie, le 15 août, pour accomplir sa première année d'apprentissage d'employée de commerce. Elle est la première des apprenti-e-s qui seront formés, durant leurs trois ans de formation, au sein de deux secrétariats généraux et de la chancellerie.

Par ailleurs, le 15 août également, Mme Romaine Klay a commencé un stage pratique de médiamaticienne pour une période d'une année.

### 1.2. Feuille officielle

Durant l'exercice écoulé, cinquante-deux numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'État s'élève à 112'036 francs (113'842 francs en 2015).

### 1.3. Légalisations

Pour l'année sous revue, la chancellerie a procédé à la légalisation de 2'830 pièces.

### 1.4. Guichet unique

Parmi plus de vingt nouvelles prestations mises en ligne en 2016 dans le Guichet unique, on peut plus particulièrement relever celle de la Feuille officielle.

En effet, afin de suivre l'évolution des technologies, de donner une image plus moderne de l'État et de répondre aux besoins des utilisatrices et utilisateurs essentiellement professionnels, le Grand Conseil a adopté, le 27 septembre 2016, la loi sur la publication des actes officiels (LPAO) et a ainsi accepté de faire évoluer la Feuille officielle en la faisant passer au format numérique, c'est-à-dire en abandonnant l'impression du journal au profit d'une seule version dans le Guichet unique.

L'ensemble des travaux de développement et des tests ont été réalisés durant le dernier trimestre en vue de la première parution numérique de la Feuille officielle le 6 janvier 2017.

Au 31 décembre, ce sont 32'580 contrats au Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées. On dénombre également 1'561 contrats pour des entreprises.

## 1.5. Droits politiques

### a) Généralités

Les électrices et électeurs ont été sollicités pour les votations fédérales ou cantonales des 28 février, 5 juin, 25 septembre et 27 novembre, ainsi que pour les élections communales du 5 juin, du 23 octobre et du 27 novembre.

Le vote électronique a été possible pour toutes les votations ainsi que, pour la première fois, lors des élections communales du 5 juin et du 27 novembre.

Tous les essais de vote électronique ont été réalisés avec succès.

### b) Élections

#### *Élections communales*

L'élection générale des Conseils généraux et des Conseils communaux a eu lieu le 5 juin. En raison des projets de fusion des communes de L'Entre-deux-Lacs et de Neuchâtel-Ouest, les élections communales ont été organisées le 23 octobre dans les communes de Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron et Lignièrès, et le 27 novembre dans les communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin.

Pour l'élection des Conseils généraux, 26 communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignièrès, Boudry, Cortaillod, Milvignes, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Rochefort, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Val-de-Travers, Les Verrières, Val-de-Ruz, Valangin, Le Locle, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et La Sagne.

Dix communes étaient placées sous le régime majoritaire à un tour, à savoir : Enges, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, La Côte-aux-Fées, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

Pour l'élection des Conseils communaux, cinq communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Deux communes étaient placées sous le régime majoritaire à deux tours, à savoir : Cressier et Montalchez.

Le 19 octobre, le Conseil d'État a rapporté les arrêtés de convocation des électrices et électeurs pour l'élection des Conseils généraux dans les communes de Cornaux, Cressier, Montalchez, Les Brenets et La Chaux-du Milieu, ainsi que pour l'élection du Conseil communal dans la commune de Montalchez ; le nombre des candidates et candidats portés sur les listes étant égal ou inférieur au nombre des conseillères et conseillers généraux ou communaux à élire.

L'élection du Conseil communal de Montalchez ayant été tacite et les sièges du Conseil communal de Cressier ayant tous été repourvus au premier tour, aucun second tour n'a eu lieu.

### c) Votations

#### *Votations fédérales*

##### **28 février**

- Sur l'initiative populaire du 5 novembre 2012 « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage ». Résultat du canton : 32'218 oui ; 29'837 non ; participation au scrutin :

57,42%. Résultat de la Confédération : 1'609'152 oui ; 1'664'224 non ; participation au scrutin : 63,25%. Le projet a été rejeté.

- Sur l'initiative populaire du 28 décembre 2012 « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) ». Résultat du canton : 22'070 oui ; 41'525 non ; participation au scrutin : 57,68%. Résultat de la Confédération : 1'375'098 oui ; 1'966'965 non ; participation au scrutin : 63,73%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ». Résultat du canton : 27'544 oui ; 32'798 non ; participation au scrutin : 56,98%. Résultat de la Confédération : 1'287'786 oui ; 1'925'937 non ; participation au scrutin : 62,91 %. Le projet a été rejeté.
- Sur la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard). Résultat du canton : 31'263 oui ; 30'506 non ; participation au scrutin : 56,79%. Résultat de la Confédération : 1'883'859 oui ; 1'420'390 non ; participation au scrutin : 63,47%. Le projet a été accepté.

### 5 juin

- Sur l'initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public ». Résultat du canton : 22'227 oui ; 31'808 non ; participation au scrutin : 50,08 %. Résultat de la Confédération : 784'303 oui ; 1'637'707 non ; participation au scrutin : 46,77%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel ». Résultat du canton : 17'274 oui ; 38'086 non ; participation au scrutin : 50,28%. Résultat de la Confédération : 568'660 oui ; 1'897'528 non ; participation au scrutin : 46,95%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports ». Résultat du canton : 16'084 oui ; 37'906 non ; participation au scrutin : 49,97%. Résultat de la Confédération : 709'974 oui ; 1'719'661 non ; participation au scrutin : 46,78%. Le projet a été rejeté.
- Sur la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Résultat du canton : 39'813 oui ; 13'786 non ; participation au scrutin : 50,03%. Résultat de la Confédération : 1'490'417 oui ; 897'318 non ; participation au scrutin : 46,68%. Le projet a été accepté.
- Sur la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi). Résultat du canton : 39'473 oui ; 14'576 non ; participation au scrutin : 50,05%. Résultat de la Confédération : 1'616'597 oui ; 804'086 non ; participation au scrutin : 46,79%. Le projet a été accepté.

### 25 septembre

- Sur l'initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ». Résultat du canton : 20'753 oui ; 26'358 non ; participation au scrutin : 43,15%. Résultat de la Confédération : 819'770 oui ; 1'430'273 non ; participation au scrutin : 43,00%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus : pour une AVS forte ». Résultat du canton : 25'889 oui ; 22'050 non ; participation au scrutin : 43,53%. Résultat de la Confédération : 921'375 oui ; 1'348'032 non ; participation au scrutin : 43,13%. Le projet a été rejeté.
- Sur la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens). Résultat du canton : 31'057 oui ; 15'913 non ; participation au scrutin : 43,30%. Résultat de la Confédération : 1'459'068 oui ; 768'065 non ; participation au scrutin : 42,94%. Le projet a été accepté.

### 27 novembre

- Sur l'initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») ». Résultat du canton : 28'559 oui ; 21'737 non ; participation au scrutin : 45,25%. Résultat de la Confédération : 1'099'409 oui ; 1'300'860 non ; participation au scrutin : 45,38%. Le projet a été rejeté.

### ***Votations cantonales***

#### **28 février**

- Sur le décret du 3 décembre 2015 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Transports). Résultat : 54'664 oui ; 10'277 non ; participation au scrutin : 49,15%. Le décret a été accepté.

#### **25 septembre**

- Sur la loi du 3 décembre 2015 portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques. Résultat : 18'945 oui ; 31'276 non ; participation au scrutin : 38,04%. La loi a été refusée.
- Sur le décret du 21 juin 2016 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Droit d'éligibilité des étrangers). Résultat : 23'432 oui ; 27'556 non ; participation au scrutin : 38,13%. Le décret a été refusé.

### ***Votations communales***

#### **3 avril**

**Le Locle** – Arrêté du Conseil général, du 4 novembre 2015, concernant l'augmentation du taux d'occupation du Conseil communal à 80%. L'arrêté a été refusé par 1'426 non contre 1'153 oui. Participation au scrutin : 34,21%.

**Le Locle** – Arrêté du Conseil général, du 4 novembre 2015, concernant l'augmentation du traitement annuel du Conseil communal à Fr. 150'119.70 pour un mandat à 80%. L'arrêté a été refusé par 1'645 non contre 934 oui. Participation au scrutin : 34,26%.

#### **24 avril**

**Les Brenets** – Arrêté du Conseil général, du 14 décembre 2015, concernant l'augmentation du coefficient d'impôt direct communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 10 points dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'arrêté a été accepté par 270 oui contre 204 non. Participation au scrutin : 51,79%.

#### **5 juin**

**Neuchâtel** – Arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a été acceptée par 6'988 oui contre 2'582 non. Participation au scrutin : 39,92%. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux a été acceptée par 7'366 oui contre 2'106 non. Participation au scrutin : 39,96%.

**Saint-Blaise** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été refusé par 783 non contre 593 oui. Participation au scrutin : 55,11%.

**La Tène** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été accepté par 1'185 oui contre 575 non. Participation au scrutin : 47,51%.

**Cornaux** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été accepté par 426 oui contre 225 non. Participation au scrutin : 53,28%.

**Cressier** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été accepté par 464 oui contre 326 non. Participation au scrutin : 53,80%.

**Enges** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été accepté par 124 oui contre 38 non. Participation au scrutin : 77,17%.

**Lignièrès** – Arrêté du Conseil général, du 8 mars 2016, adoptant la convention de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, La Tène, Lignièrès et Saint-Blaise. L'arrêté a été accepté par 290 oui contre 168 non. Participation au scrutin : 66,34%.

**Lignièrès** – Arrêté du Conseil général, du 17 décembre 2015, adoptant le règlement pour la fourniture de la chaleur et des mesures en vue d'assainir définitivement la situation financière du chauffage à distance de Lignièrès. L'arrêté a été accepté par 230 oui contre 214 non. Participation au scrutin : 65,92%.

**Peseux** – Arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a été refusée par 1'143 non contre 985 oui. Participation au scrutin : 50,06%. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux a été refusée par 1'109 non contre 1'005 oui. Participation au scrutin : 49,90%.

**Corcelles-Cormondrèche** – Arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a été acceptée par 1'248 oui contre 1'019 non. Participation au scrutin : 62,95%. La convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux a été acceptée par 1'300 oui contre 971 non. Participation au scrutin : 63,36%.

**Valangin** – Arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. L'arrêté a été accepté par 150 oui contre 88 non. Participation au scrutin : 65,67%.

## 25 septembre

**Bevaix** – Initiative « Bevaix village vivant ». L'initiative a été refusée par 1'148 non contre 262 oui. Participation au scrutin : 47,22%.

**Val-de-Travers** – Arrêté du Conseil général, du 7 décembre 2015, concernant la modification partielle du plan d'aménagement local de Buttès, secteur « Chez Maurice Dessus ». L'arrêté a été accepté par 1'889 oui contre 1'324 non. Participation au scrutin : 37,16%.

## 27 novembre

**Bevaix** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 1'047 oui contre 599 non. Participation au scrutin : 55,69%.

**Gorgier** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 540 oui contre 462 non. Participation au scrutin : 65,46%.

**Saint-Aubin-Sauges** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 753 oui contre 259 non. Participation au scrutin : 54,02%.

**Fresens** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 100 oui contre 32 non. Participation au scrutin : 78,16%.

**Montalchez** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 111 oui contre 19 non. Participation au scrutin : 78,70%.

**Vaumarcus** – Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2015, adoptant la convention de fusion entre les communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus. L'arrêté a été accepté par 89 oui contre 50 non. Participation au scrutin : 68,78%.

### **d) Initiatives et référendums**

Une initiative « Pour la défiscalisation totale des primes maladie obligatoires » a été déposée à la chancellerie le 31 mai et a recueilli 6'083 signatures valables.

Une initiative « Rives pour toutes et tous ! » a été annoncée à la chancellerie le 25 janvier. Déposée le 4 août, elle a recueilli 5'578 signatures valables. Le décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative a été adopté par le Grand Conseil le 14 décembre. L'initiative est à l'étude au Département du développement territorial et de l'environnement.

Une initiative « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires » a été annoncée à la chancellerie le 15 mars. Déposée le 9 septembre, elle a recueilli 7'710 signatures valables. Le décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative a été adopté par le Grand Conseil le 23 septembre. Par votation du 12 février 2017, le peuple a accepté l'initiative par 32'684 oui contre 28'093 non. La participation au scrutin a été de 46,60%.

Une initiative « Pour le droit de vote à 16 ans sur demande » a été annoncée à la chancellerie le 2 mai. Déposée le 14 novembre, elle a recueilli 6'624 signatures valables.

Un référendum contre la loi du 3 décembre 2015 portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques a été annoncé le 7 janvier. Déposé le 16 mars, il a recueilli 7'358 signatures valables. La votation s'est tenue le 25 septembre (voir sous lettre c) ci-avant).

Un référendum contre le décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 48'500'000 francs pour la construction du nouvel hôtel judiciaire (NHOJ) à La Chaux-de-Fonds a été annoncé le 22 novembre. Déposé le 15 février 2017, il a recueilli 8712 signatures valables. La votation se tiendra le 24 septembre 2017.

## **1.6 Conférence des secrétaires généraux**

Présidée par la chancelière d'État, elle s'est réunie à 10 reprises pour régler des problématiques ou coordonner des activités transversales. Mais bon nombre de ses travaux ont également porté sur des dossiers relatifs au programme des réformes de l'État.

## **1.7 Partenariat enregistré**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1<sup>er</sup> juillet 2004, la chancellerie d'État a enregistré 838 partenariats se répartissant de la manière suivante :

- 836 partenariats hétérosexuels ;
- 69 partenariats homosexuels, dont 36 concernant des couples hommes et 33 des couples femmes ;
- 85 partenariats enregistrés ont également été dissous pour divers motifs dont le décès d'un des conjoint-e-s.

Pour la seule année 2016, la chancellerie a enregistré 97 partenariats se répartissant en 96 partenariats hétérosexuels et 1 partenariat homosexuel. 12 partenariats enregistrés ont également été dissous.

## **1.8 Centenaires**

Durant l'exercice, 27 citoyennes et citoyens du canton ont reçu un message fleuri de l'État, à l'occasion de leur centième anniversaire.

## **2. OFFICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE LA COMMUNICATION**

### ***Relations extérieures***

Dans le domaine de la politique extérieure, en plus du suivi habituel des activités de coopération au niveau institutionnel, régional et transfrontalier, l'office des relations extérieures et de la communication (OREC) a poursuivi son travail de veille stratégique des activités fédérales et inter-cantoniales.

L'aire de proximité Mont d'Or-Chasseron a été créée suite à une étude de 1998 où il s'était avéré pertinent de disposer d'espaces de collaboration transfrontalière plus proches du terrain que le grand territoire de l'Arc jurassien franco-suisse, couvert par la Conférence TransJurassienne (CTJ). Depuis, divers projets et collaborations ont pu être menés à l'échelle de ce territoire, principalement dans les domaines du tourisme et des transports.

En 2016, l'aire de proximité a participé aux projets suivants :

- Ateliers pour la définition de la stratégie de la CTJ ;
- Covoiturage (de l'Arc jurassien) ;
- Via Salina, soit la valorisation des voies historiques et sites liés à l'histoire du sel.

### ***Communication***

En 2016, la fréquentation du site Internet s'est élevée à 2'053'957 visites, représentant 6'072'306 pages vues. On constate une augmentation de fréquentation en termes de visites de plus de 12% en comparaison avec l'année 2015. Le jour de fréquentation le plus élevé de l'année a été réalisé le 5 juin 2016 à l'occasion des élections communales avec près de 14'000 visites.

En avril, l'OREC a mis en place, en collaboration étroite avec l'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), une page Facebook sur la thématique de l'orientation. Il s'agit d'un projet pilote pour l'État de Neuchâtel.

## **3. SERVICE D'ACHAT, DE LOGISTIQUE ET DES IMPRIMÉS**

### **3.1 Préambule**

L'année 2016 fut la première année de fonctionnement du service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) sur un seul site, à la rue du Plan 30 à Neuchâtel, ceci après le regroupement du centre éditique de Fleurier et du SALI, qui se trouvait à la rue des Tunnels 1 à Neuchâtel. Ceci a permis d'apporter une meilleure efficacité dans la réalisation des travaux mais aussi de faire baisser les coûts de logistique.

Le SALI a participé activement aux différents projets du programme des réformes de l'État.

### **3.2 Personnel**

Mme Sabrina Baerfuss a été engagée à 50% comme collaboratrice administrative au 1<sup>er</sup> février dans le cadre de la réorganisation du secteur « Chaîne d'approvisionnement » (économie de 0.5 EPT).

Mme Besrat Domos a terminé son stage à fin juillet et a obtenu la maturité professionnelle. Elle a ensuite été engagée à 50% depuis le 1<sup>er</sup> septembre en remplacement de Mme Laura Tomaz.

Mme Marina Bros de Puechredon a commencé un stage de 52 semaines le 2 août en vue de valider sa maturité professionnelle.

Mme Camille Dreyer a été engagée du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin au secteur des achats pour un mandat spécifique relatif à la reprise des économats du secondaire 2.

Dans le cadre du programme des réformes, Mme Anne-Laure Jaquet a vu son temps de travail augmenter de 30% (passage à 80%). En outre, Mme Nathalie Dort a été engagée à 50%. Ce changement est valable depuis le 1<sup>er</sup> juillet pour une durée de 18 mois.

### **3.3 Achats**

Les économies 2016 sur les achats se montent à plus de 420'000 francs. L'objectif a été revu à la baisse, compte tenu de l'implication du coordinateur des achats dans le cadre du programme des réformes.

#### ***Produits génériques***

Les produits génériques représentent une alternative économique pour les utilisatrices et les utilisateurs des services de l'État. Ils sont moins coûteux que les produits originaux, sont certifiés par des organismes de qualité, ne sont recyclés qu'une seule fois et testés à nouveau avant de parvenir au consommateur final. Une campagne de sensibilisation est diffusée régulièrement afin d'informer les services de l'État des avantages quant à l'utilisation des toners génériques notamment.

#### ***Centre éditique***

Suite au renouvellement des imprimantes du Centre éditique (CEEN) à fin 2015, une économie annuelle de 200'000 francs a pu être réalisée par rapport aux équipements précédents.

#### ***Programme des réformes de l'État***

En 2016, le secteur achats s'est principalement focalisé sur le projet SIGE, tout en continuant d'assurer le support logistique des affaires courantes. De nombreuses rencontres ont été planifiées avec les services de l'État afin de définir leurs besoins logistiques (achats-ventes-facturation) et s'assurer ainsi que tous les objectifs soient couverts pour le lancement au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **3.4 Logistique**

L'infrastructure du service permet l'entreposage de la marchandise, la préparation des commandes et la distribution efficace et rationnelle du matériel pour l'administration cantonale, l'Université, les communes et les écoles neuchâtelaises ainsi que d'autres entités paraétatiques ou privées. Il a été livré 7'207 commandes pour 30'553 colis sur l'ensemble de l'année.

Les impacts positifs suite au déménagement se sont confirmés tout au long de l'année écoulée.

### **3.5 Approvisionnement**

Les fournitures et matériel de bureau pour l'administration cantonale se sont soldés par un total de 772'246 francs.

Les fournitures et matériel de bureau pour les communes et autres clients externes se sont chiffrées à 707'255 francs.

Quant au matériel scolaire pour les écoles enfantines, primaires et secondaires, il a représenté un total de 3'095'471 francs.

Un appel d'offres marché public sur invitation pour les toners génériques a été attribué pour une période contractuelle de 2 ans.

Une séance d'information organisée à l'attention des responsables du matériel scolaire pour la nouvelle commande 2016-2017 s'est tenue début novembre. Elle avait pour but d'informer et de

synchroniser toutes les parties prenantes au processus de commande annuelle, ainsi que de régler les conditions de livraison pour l'année à venir.

Le SALI a géré plusieurs appels d'offres marché public relatif à des moyens d'enseignement dans le cadre de la commission pour la production et distribution des moyens scolaires (COMOS) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

Le Canton de Neuchâtel a été désigné comme réalisateur des nouveaux moyens d'enseignement de Sciences de la nature 9-11<sup>e</sup> Harmos.

### **3.6 Centre éditique**

Le volume des impressions concernant les clients externes (communes, OFS, associations, etc.) a représenté un chiffre d'affaires de 799'288 francs et 1'049'555 francs pour l'administration cantonale.

En janvier, une optimisation de la gestion du stock a été opérée par un transfert dans l'environnement SAP.

Depuis août, les antennes du CPLN et du CIFOM peuvent également accéder au portail en ligne des commandes pour les impressions bureautiques.

En octobre, la solution de facturation des antennes du CPLN et du CIFOM a été remplacée afin d'automatiser et de sécuriser le processus.

### **3.7 Certification ISO**

2016 a été l'année du 2<sup>e</sup> renouvellement ISO. Après le déménagement de tout le service, le défi était de taille. L'audit a eu lieu les 19 et 20 octobre. Le certificat a été obtenu, moyennant la sécurisation de la zone où est installée la plaque élévatrice dans le dépôt, ce qui a été réalisé sans délai.

Neuchâtel, le 15 mars 2017

*La chancelière d'État,*

Séverine Despland

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>CHANCELLERIE .....</b>	<b>1</b>
1.1.	Personnel .....	1
1.2.	Feuille officielle .....	1
1.3.	Légalisations .....	1
1.4.	Guichet unique .....	1
1.5.	Droits politiques .....	2
1.6.	Conférence des secrétaires généraux .....	6
1.7.	Partenariat enregistré .....	6
1.8.	Centenaires .....	6
<b>2.</b>	<b>OFFICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE LA COMMUNICATION .....</b>	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>SERVICE D'ACHAT, DE LOGISTIQUE ET DES IMPRIMÉS .....</b>	<b>7</b>
3.1.	Préambule .....	7
3.2.	Personnel .....	7
3.3.	Achats .....	8
3.4.	Logistique .....	8
3.5.	Approvisionnement .....	8
3.6.	Centre éditique .....	9
3.7.	Certification ISO .....	9